

Nature du concours

Code et année du concours	J5X41ADTEUN017 – session 2024
Emploi type	Adjoint-e en gestion administrative
Nature	Externe
Catégorie	Catégorie C
Corps	Adjoint technique principal 2 ^e classe
BAP	J

Bilan quantitatif

Nombre de postes ouverts	6 postes ouverts à Nantes Université
Nombre de candidatures recevables	15
Répartition femmes/hommes	13 femmes / 2 hommes
Taux de participation aux épreuves d'admissibilité	86,6 % (13 présents)
Nombre d'admissibles	8
Taux de participation aux épreuves d'admission	87,5 % (7 présents)
Nombre d'admis-e-s sur liste principale	4
Nombre d'admis-e-s sur liste complémentaire	0

Nous ne notons aucune fraude, sortie avant délai imparti ou de présentation de candidats après l'heure de démarrage de l'épreuve à 9h30.

Fin de l'épreuve à 11h30.

Bilan qualitatif : niveau général des candidat-e-s

Phase d'admissibilité :

Nature de ou des épreuve(s)	Article 20 de l'arrêté du 28 décembre 2011 Épreuve écrite consistant dans le traitement de questions et la résolution de cas pratiques et d'exercices relevant de l'emploi type correspondant à l'emploi à pourvoir. Cette épreuve est destinée à permettre de vérifier chez les candidats les
-----------------------------	---

	<p>connaissances requises pour l'exercice de l'emploi postulé ainsi que leur capacité à remplir les fonctions d'adjoint technique de recherche et de formation de 2e classe. (Durée : 2 heures, coefficient 3)</p> <p>Épreuves écrites de 2h00 portant sur les compétences et connaissances attendues dans le programme des épreuves du concours externe d'ATRF.</p> <p>1. Questions de connaissances sur le contexte d'exercice Le développement des sigles et acronymes marque l'absence du contexte d'exercice. Pour rappel, les ITRF peuvent être amenés à travailler dans les Universités, Rectorats, Lycées, etc. 100% des candidats ignorent le référentiel Marianne. La culture financière semble mieux maîtrisée que la culture française (langue et culture générale).</p> <p>2. Questions culture générale La culture générale citoyenne (histoire, maîtrise du français) semble plutôt bien maîtrisée.</p> <p>3. Cas pratiques Les opérations mathématiques simples sont maîtrisées par les candidats tout comme la rédaction du courriel. Par contre, l'augmentation du degré d'exigence a pour effet de diminuer considérablement la maîtrise générale des savoirs. En effet, le calcul de TVA est mal maîtrisé, ainsi que la forme de la lettre (à revoir absolument).</p> <p>4. Copie d'admissibilité Moyenne des copies : 11,84 Seuil d'admissibilité fixé à 11,00 Nombre de candidats admissibles : 8</p>
Exigences attendues	<p>Il est attendu des candidats des notions de culture générale, une connaissance du service public et de l'enseignement supérieur, des notions de calcul et d'informatique, et une aisance rédactionnelle.</p> <p>Il est aussi attendu des candidats qu'ils soient en capacité de se mettre en situation professionnelle.</p>
Niveau de diplôme des candidat-e-s	Sans diplôme.
Erreurs, lacunes généralement constatées	<p>Les questions de culture générale n'ont pas toujours été réussies, pénalisant ainsi certains candidats.</p> <p>L'augmentation du degré d'exigence a pour effet de diminuer considérablement la maîtrise générale des savoirs.</p>
Conseils du jury pour les futurs concours	Les candidats devraient s'intéresser plus précisément au contexte d'exercice pour lequel ils postulent (consulter le guide parfait).

Phase d'admission :

Nature de ou des épreuve(s)	<p>Article 21 de l'arrêté du 28 décembre 2011</p> <p>Entretien avec le jury, débutant par un exposé du candidat sur son parcours et son expérience professionnelle d'une durée de 5 minutes au maximum. Cet entretien doit permettre d'évaluer les qualités de réflexion et les connaissances des candidats ainsi que leur aptitude à exercer les fonctions postulées. Pour conduire cet entretien, le jury dispose du formulaire "curriculum vitae et lettre de motivation" complété par le candidat sur le site internet du ministère de l'enseignement supérieur dédié aux inscriptions.</p> <p>Selon l'emploi type dont relèvent le ou les emplois à pourvoir, le jury d'admission peut prévoir que cette épreuve comporte, en plus de l'audition, la réalisation préalable en sa présence d'un travail ou exercice pratique réalisé concomitamment par les candidats le jour de leur audition. Dans ce cas, la durée totale de l'épreuve ne peut excéder 2 heures, y compris le temps consacré à la préparation et à l'exécution dudit travail ou exercice.</p> <p>(Durée : 20 minutes dont 5 minutes maximum pour l'exposé du candidat. Coefficient 5)</p> <p>Organisation retenue : le 18 juin 2024.</p> <ul style="list-style-type: none"> - de 09h00 à 12h00 : 5 candidats (30 min/candidats) - de 13h30 à 15h00 : 3 candidats (30 min/candidats) - de 15h00 à 16h00 : délibération du jury
Exigences attendues	<p>Il est attendu des candidats une présentation organisée et structurée (présentation, plan, idées/thèmes, conclusion).</p> <p>Également une gestion du temps maîtrisée.</p>
Niveau de diplôme des candidat-e-s	Sans diplôme.
Erreurs, lacunes généralement constatées	Absence de plan. Manque de connaissance du contexte d'exercice (fonctionnement de l'ESR, guide parfait).
Conseils du jury pour les futurs concours	Les candidats devraient s'informer sur les formations aux concours mises à leur disposition.

Observations complémentaires du jury :

Rapport du jury :

Ce rapport a pour objet de dresser un bilan quantitatif du concours externe ARTF organisés par Nantes Université et de faire part des observations qu'ont retiré les membres du jury lors des phases d'admissibilité et d'admission.

De façon générale, il est attendu des candidats une meilleure préparation aux concours, notamment sur la présentation et les connaissances.

Sur l'exposé du candidat, travailler d'avantage le plan (soit thématique, soit chronologique, etc.) et le structurer en vue d'une présentation cohérente (éviter de lister les compétences sans donner d'exemple).

Il est demandé plus de précision et parfois plus de concision dans la qualité des échanges, notamment dans les réponses aux questions posées aux candidats.

Les connaissances sur l'ESR et le MESRI ne semblent pas maîtrisées : imprécisions voire lacunes constatées sur des questions type gouvernance, statut des fonctionnaires, statut des enseignants.

Le jury remercie les candidats pour le respect dont ils ont fait preuve. Le jury remercie également le centre organisateur.

MEMBRES DU JURY :

PRESIDENT	FORTI Thomas	Nantes Université
EXPERTE	LESAGE Sylvie	Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Caen
MEMBRE	OURCEL Bertrand	Nantes Université
MEMBRE	TOURPIN Christelle	Université de Rennes
MEMBRE	VOLTEAU Delphine	Nantes Université

A Nantes, le

08 Janvier 2015

Signature du Président de jury

